

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 30 juin 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etait absent :

M. Patrick TAUSENFREUND

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC 2023 – SUBVENTION SYDED

Cette délibération a été affichée le : 12 juillet 2023

PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2023 – SUBVENTION SYDED

Monsieur Gilles MAILLARD expose :

Au titre des travaux d'investissement du service BLEP, chaque année des interventions sont effectuées sur le réseau d'éclairage public et 140 000 € ont été inscrits au BP 2023.

Des opérations à venir sont prévues au budget 2023 :

- Stade Boxberger (création d'un éclairage minimal de 20 lux pour la piste) : 50 000 €
- Gendarmerie : réfection de l'éclairage extérieur : 13 000 €
- Divers imprévus : 12 000 €

B.P. 2023 : 140 000 €

Opérations à venir 75 000 €

Programme éclairage public 2023 : 65 000 €

Les travaux envisagés relèvent de quatre catégories d'intervention :

1. Extension de réseaux

2. Rénovation réseaux E.P

3. Économies d'énergie :

3.1 Remplacement « lanternes équipées 125 W ballon fluo »

Les lanternes équipées de ballon fluo 125 W ont pratiquement toutes été remplacées ces dernières années, restent quelques luminaires sur des secteurs à aménager (secteurs Gauguin, Petite Hollande...)

3.2 Remplacement de luminaires vétustes équipés de lampes de forte puissance

Pour 2023, il est prévu de poursuivre les travaux liés aux économies d'énergie, en se concentrant sur les secteurs qui ne sont pas éteints la nuit ce qui permet un retour sur investissement beaucoup plus court (environ 2x par rapport aux secteurs éteints).

Le choix se porte sur le Centre-Ville.

3.3 Installation d'armoire de régulation / réduction de puissance

Avec les luminaires LED, les réductions et abaissements sont réalisés au niveau de chaque luminaire, il n'y aura plus d'installation d'armoire de régulation / réduction de puissance, seulement de la régulation au point par point.

4. Renforcement de l'éclairage

Il est proposé, pour le programme d'éclairage public 2023, les interventions estimées suivantes :

TRANCHE FERME =

Quartier Centre-Ville 1 (3 rues concernées) :

- Rue de l'Hôtel de Ville
- Rue du Pont du Moulin
- Passage de la Fleur

Remplacement de 7 luminaires vétustes en façade, équipés de lampes de puissance 100 / 150 W par 7 luminaires de type LED puissance 56 W

Remplacement de 4 luminaires en encastrés de sol, équipés de lampes de puissance 100 W par des luminaires de type LED puissance 21 W

13 000 €

Quartier Centre-Ville 2 (5 rues concernées) :

- Rue Clémenceau
- Rue des Febvres
- Place Albert Thomas
- Rue de Velotte
- Rue Cuvier

Remplacement de 54 luminaires vétustes en façade, équipés de lampes de puissance 100 / 150 / 250 W par 54 luminaires de type LED puissance 55 W (8 u) et 45 W (46 u).

50 000 €

TOTAL T.F. = 63 000 €

TRANCHES OPTIONNELLES =

Tranche optionnelle 1 – Centre-Ville 3 (Secteur Halles) :

- Rue des Halles
- Place Denfert Rochereau
- Place Dorian
- Rue de St Hippolyte

Remplacement de 20 luminaires vétustes en façade, équipés de lampes de puissance 150 / 250 W par 20 luminaires de type LED puissance 55 W (11 u) et 45 W (9 u).

19 000 €

Tranche optionnelle 2 – Centre-Ville 4 (Secteur Sous-Préfecture) :

- Rue des Tanneries
- Rue de la Planchette
- Rue Surleau
- Rue Viette

- Rue de la Sous-Préfecture
- Rue de la Synagogue
- Rue Diemer Duperret
- Impasse du Laquet

Remplacement de 37 luminaires vétustes en façade, équipés de lampes de puissance 150 / 250 W par 37 luminaires de type LED puissance 30 W.
Remplacement de 5 luminaires en encastrés de sol, équipés de lampes de puissance 100 W par des luminaires de type LED puissance 21 W.

39 000 €

Tranche optionnelle 3 – Centre-Ville 5 (Secteur Belfort) :

- Rue de Belfort
- Rue Diemer Duperret

Remplacement de 12 luminaires vétustes en façade, équipés de lampes de puissance 150 / 250 W par 12 luminaires de type LED puissance 30 W.

11 500 €

TOTAL T.O. = 69 500 €

Soit pour synthétiser :

TF : Quartiers Centre-Ville 1 & 2	63 000 €
TO 1 : Quartier Centre-Ville 3	19 000 €
TO 2 : Quartier Centre-Ville 4	39 000 €
TO 3 : Quartier Centre-Ville 5	11 500 €

Cette opération pourrait être subventionnée par le SYDED (125 € par point lumineux).

Le plan de financement serait le suivant :

TRANCHE FERME :

Coût total TTC	63 000 €
Subvention SYDED	8 125 €
Part Ville	54 875 €

TRANCHE OPTIONNELLE 1 :

Coût total TTC	19 000 €
Subvention SYDED	2 500 €
Part Ville	16 500 €

TRANCHE OPTIONNELLE 2 :

Coût total TTC	39 000 €
Subvention SYDED	5 250 €
Part Ville	33 750 €

TRANCHE OPTIONNELLE 3 :

Coût total TTC	11 500 €
Subvention SYDED	1 500 €
Part Ville	10 000 €

Remarque :

Par courrier, le SYDED nous a informé que « Les dossiers de subventions réceptionnés au SYDED à compter du 1^{er} Janvier de l'année N seront pris en compte lors du vote du budget de l'année N + 1 »

Économies attendues par opération (coût kWh 2023) :

Travaux	Économies (kWh/an)	Économies (€/an)
Tranche ferme : remplacement de 65 luminaires 100 à 250W (11,4kW au total) par 65 luminaires LED (4u à 21W, 46u à 45W, 8u à 55W & 7u à 56W)	34 500	2 070
Tranche optionnelle 1 : remplacement de 20 luminaires 150 à 250W (3,2kW au total) par 20 luminaires LED (9u à 45W & 11u à 55W)	8 980	540
Tranche optionnelle 2 : remplacement de 42 luminaires 100 à 250W (4,3kW au total) par 42 luminaires LED (5u à 21W, 37u à 30W)	12 650	760
Tranche optionnelle 3 : remplacement de 12 luminaires 100 à 150W (1,7kW au total) par 12 luminaires LED (12u à 30W)	5 500	330
TOTAL	61 630	3 700

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- adopte les présentes dispositions,
- approuve le plan de financement,
- autorise le Maire pour les opérations concernées :
 - à solliciter auprès du SYDED les subventions pour 2023
 - à engager les opérations dans la limite des crédits disponibles au budget.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 12 juillet 2023